

➤ ETATS DES LIEUX :

La rue de Chavagne et la rue de l'Aunis sont une portion de la route Départementale 110.

C'est un axe structurant de la commune avec un trafic important.

La bande de roulement a plus de 30 ans, elle est en mauvaise état.

Des problèmes de sécurité importants : vitesse excessive, manque de visibilité, discontinuité de la liaison piétonne

Un réseau pluvial fissuré

Une portion de voirie d'une longueur de 1,2 km

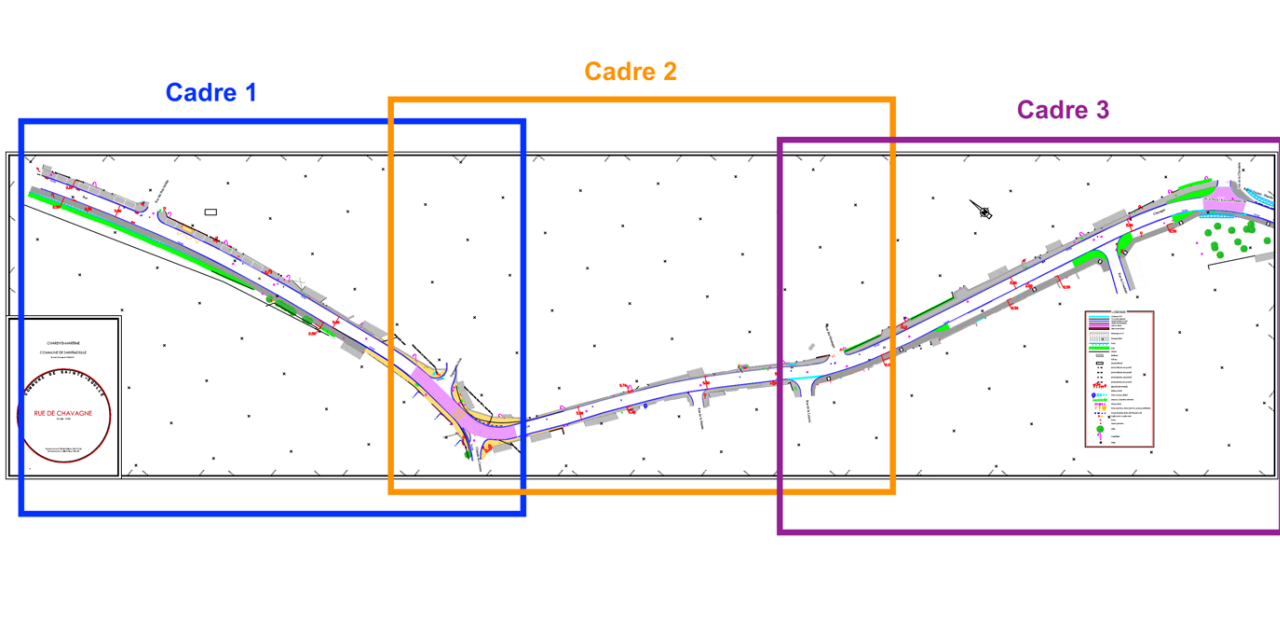
➤ OBJECTIFS :

- Créer une liaison douce (piétons et cyclistes) de 2,50 m.
- Améliorer la sécurité et maintenir une vitesse acceptable
- Améliorer la visibilité pour les différentes sorties
- Maintenir l'offre de stationnement
- Renforcer le caractère urbain de cet axe

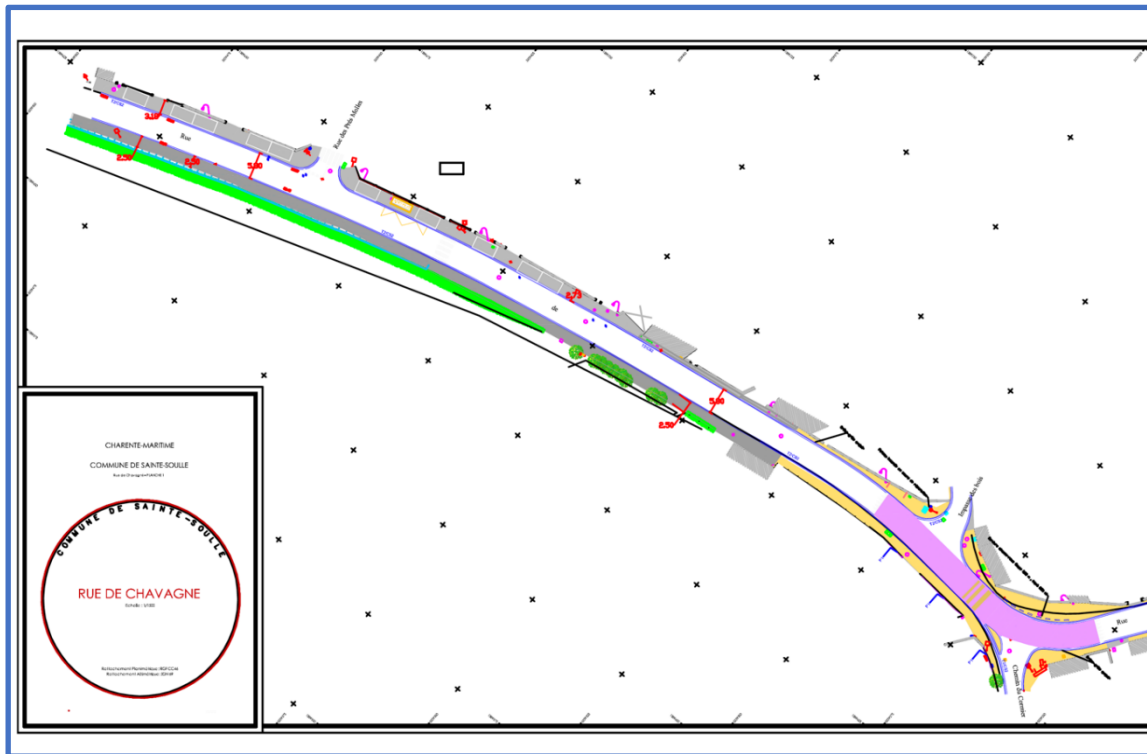
➤ SOLUTIONS :

- Reprise de l'ensemble des bordures, des trottoirs et de la bande de roulement sur toute la longueur.
- Réduction de la largeur de la voirie à 5,80m
- Élargissement des trottoirs pour avoir au minimum de 2,50m
- Mise en place de 3 plateaux ralentisseurs

➤ PLAN DE REAMENAGEMENT DE LA RUE DE CHAVAGNE :



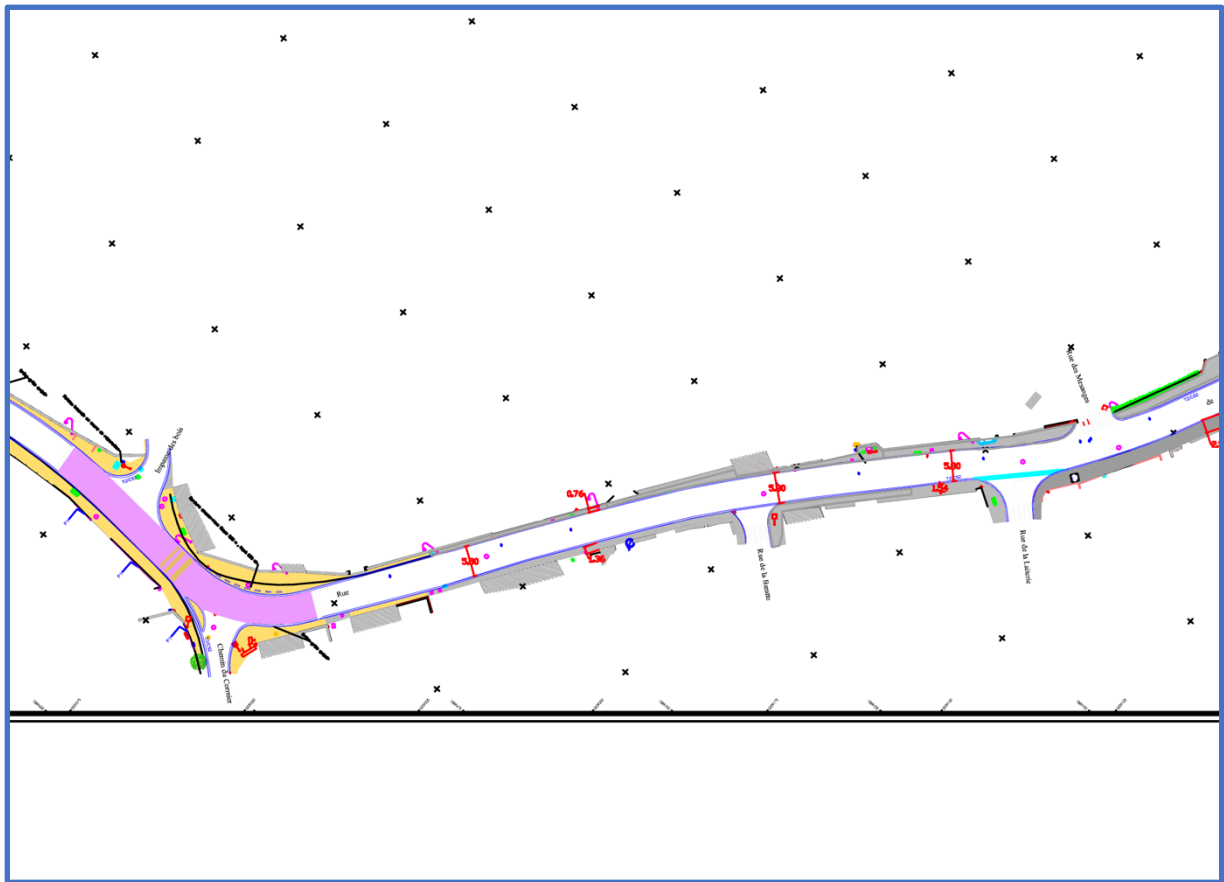
Cadre 1



🚰 Descriptif :

- Début de la liaison douce avec un trottoir de 2,50 m qui a pour vocation à rejoindre Usseau lorsque nous serons en capacité d'acquérir l'ensemble du foncier nécessaire
- En rose, un plateau pour réduire la vitesse
- La courbe du virage est redessinée pour donner plus de visibilité sur l'impasse des bois
- Des stationnements sont créés sur l'autre trottoir
- Un terre-plein est mis en place pour réduire la vitesse à l'entrée du chemin du Cormier

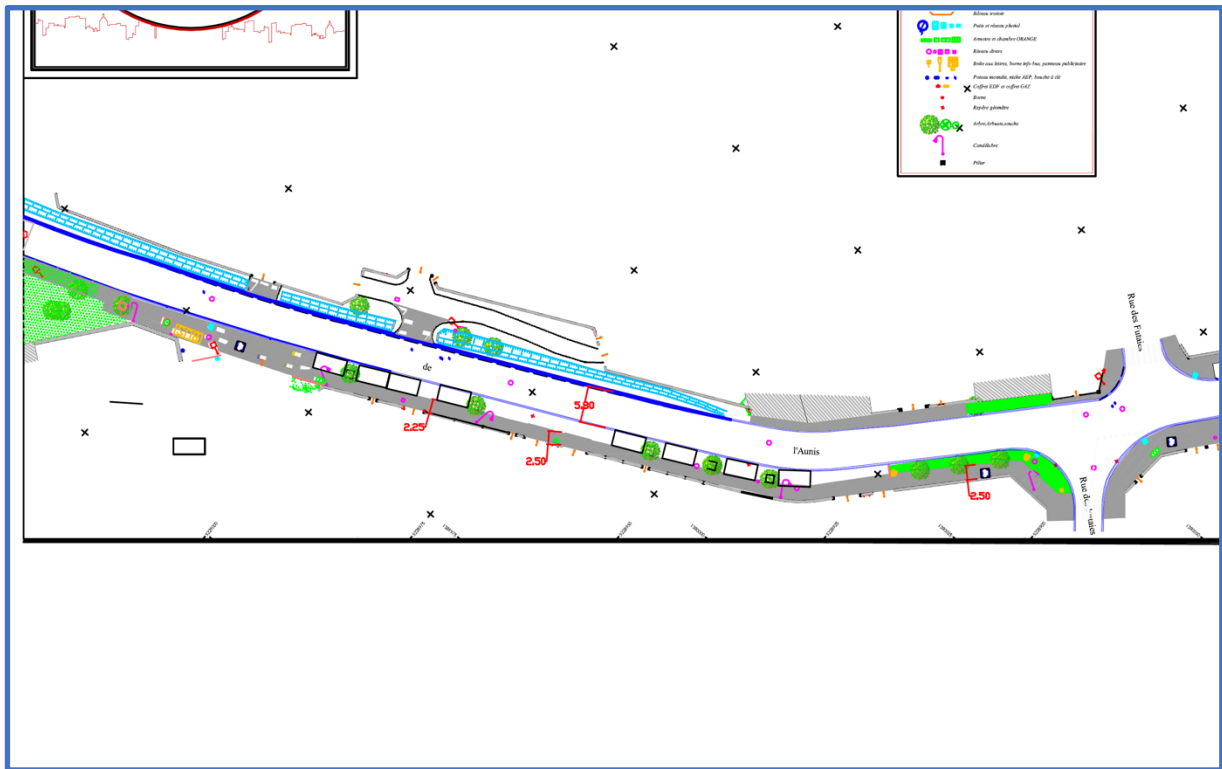
Cadre 2



🔹 Descriptif :

- *Après le plateau en rose, le trottoir est réduit à 1,50 m jusqu'à la rue de la Laiterie. Il s'agit du seul endroit dans lequel nous ne sommes pas en capacité de créer une liaison douce de 2,5m*
- *L'élargissement des trottoirs et le rétrécissement de la voie à 5,80 m permettront une meilleure avancée pour les résidents de la rue des mésanges et de la rue de la Laiterie. Si nécessaire, nous pourrions inverser la priorité.*

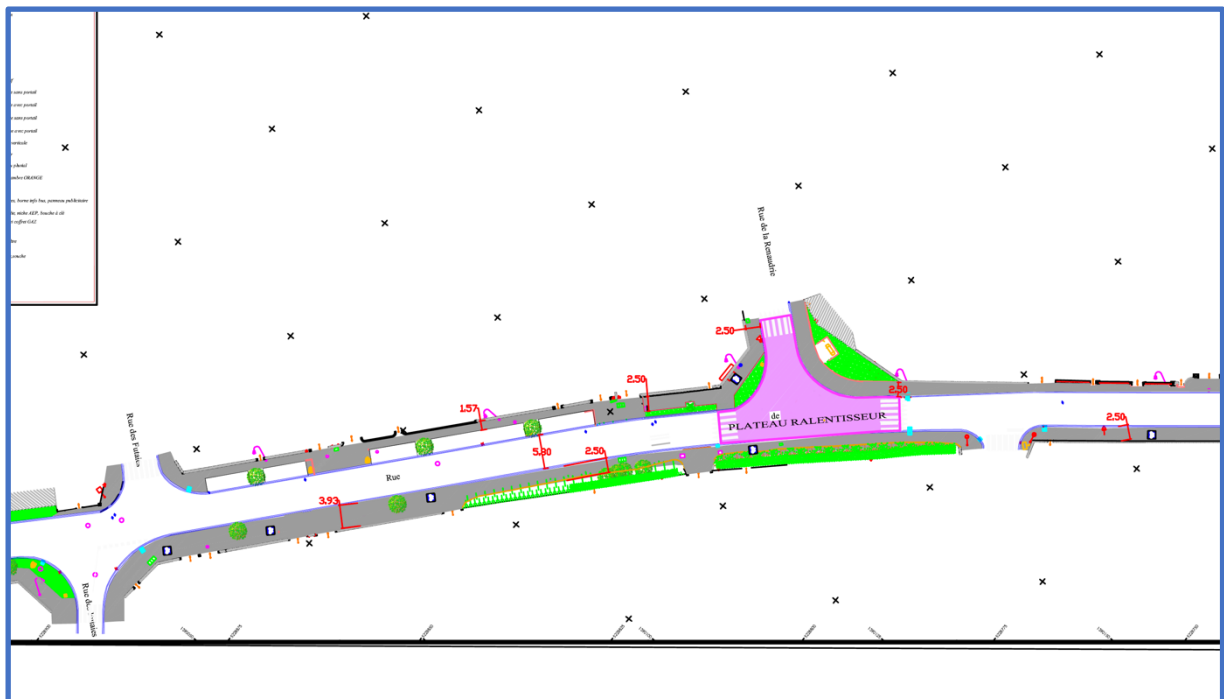
Cadre 4



🔹 Descriptif :

- *Maintien de la liaison douce de 2,50 m avec des rétrécissements ponctuels dus à la présence des arbres.*
- *Maintien des places de parking*
- *Mise en place d'une bordure du côté de la noue pour éviter les projections sur les murs*

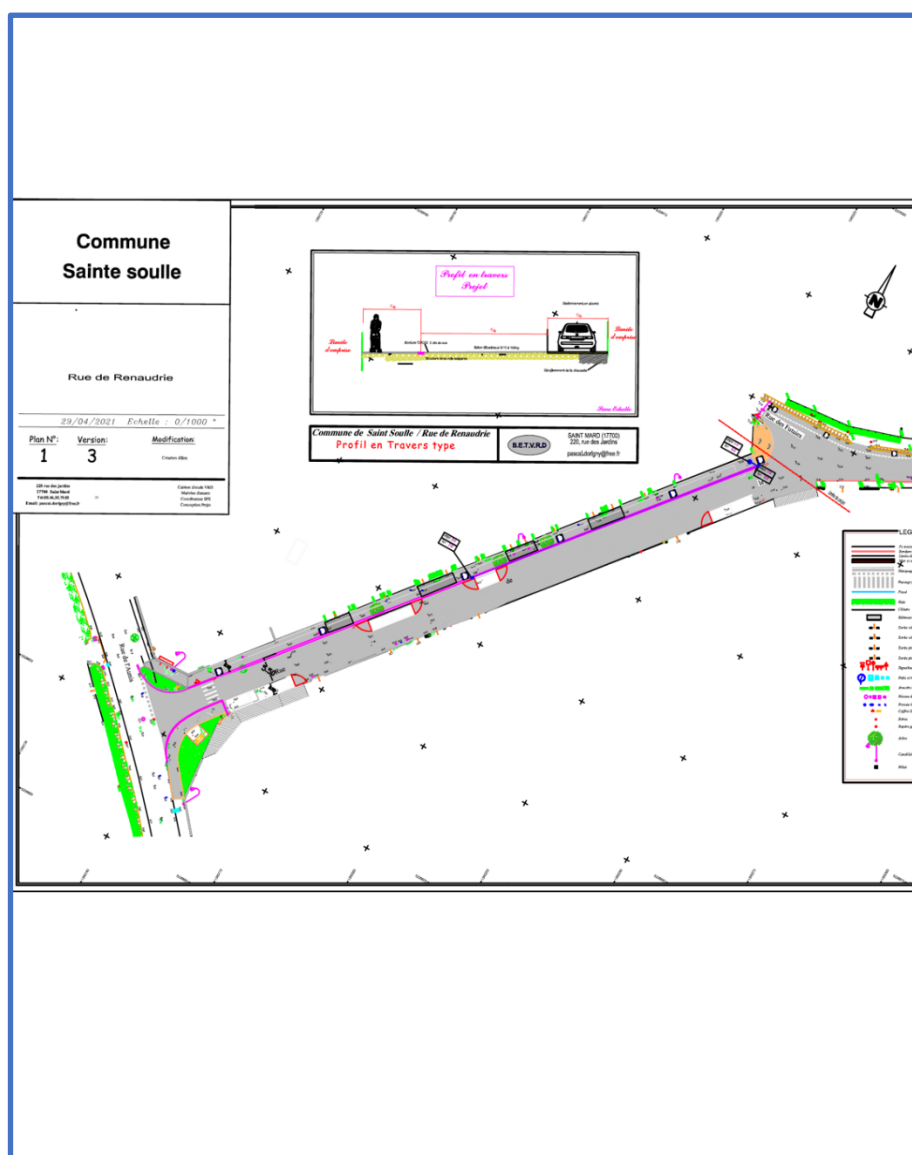
Cadre 5



◆ Descriptif :

- *Maintien de la liaison douce de 2,5 m jusqu'au carrefour de la boulangerie*
- *En rose, un plateau pour réduire la vitesse*
- *La courbe du virage de la rue de la Renaudrie est redessinée pour maintenir une vitesse appropriée*
- *Une partie du stationnement est redistribué sur la rue des Futaies*

➤ PLAN DE REAMENAGEMENT DE LA RUE DE LA RENAUDRIE :



◆ Descriptif :

- *Axe stratégique pour la déserte de l'école du bourg.*
- *Son aménagement s'arrêtera au croisement avec la rue des Futaies, un enfouissement de la ligne moyenne tension étant prévu*
- *Continuité de la liaison douce de 2,50 m avec la rue de l'Aunis*

- *Le stationnement s'effectuera de l'autre côté de la voie.*

La circulation à double sens est maintenue sur toute la longueur pour ne pas engorger les heures de pointes, ce qui signifie qu'il reste au minimum 5 m de largeur disponible pour les véhicules.

➤ **CALENDRIER PREVISIONNEL :**

Il sera confirmé après attribution des marchés aux entreprises qui réaliseront les travaux

*** Rue de l'Aunis et de Chavagne :**

- Pluvial : juillet
- Accotements : juillet à octobre
- Bande de roulement : Novembre

*** Rue de la Renaudrie :**

- Accotements + bande de roulement : Novembre-Décembre